



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 16692

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les demandes exprimées par l'association Vie libre – section de Metz concernant l'alcoolisme. Soulignant que l'alcoolisme touche un nombre sans cesse croissant de jeunes, cette association souhaite que des campagnes de prévention et d'information sur les dangers de l'alcool soient mises en place, notamment dans les collèges et les lycées. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

La politique du ministère de l'éducation nationale dans le domaine de l'éducation à la prévention s'inscrit, depuis de nombreuses années, dans une démarche globale de prévention des conduites à risques. Pour développer une politique nationale cohérente dans le cadre de la prévention des conduites addictives dans les établissements scolaires, la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) ont rédigé un guide à l'intention des équipes éducatives et des intervenants en milieu scolaire. Ce guide propose une action spécifique sur l'alcool pour les élèves de 5e-4e, dont l'objectif est de mettre en évidence les effets particuliers de cette consommation sur l'organisme et ses conséquences sur la vie personnelle et l'environnement social de chacun. Ces actions ont été généralisées à la rentrée 2006-2007. Par ailleurs, une action volontariste sur les nouveaux modes d'alcoolisation des jeunes, telle que l'absorption de quantités importantes d'alcool fort, est prévue dans les collèges et les lycées. Elle se traduira par des campagnes d'information associant le ministère de l'éducation nationale, le ministère de la santé de la jeunesse, des sports et de la vie associative, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé et la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie. Elles seront le point de départ d'actions qui se dérouleront en continu tout au long de l'année scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16692

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2008, page 1127

Réponse publiée le : 19 août 2008, page 7187